

# Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile

## Mercredi 19 Août 2020

**Réunion tenue à l'hôtel Cardinal de Sauzon à 18h30.**

### **Préambule**

Les membres de la SNBI avaient été convoqués pour l'Assemblée Générale ordinaire annuelle par messagerie le 26 Juillet 2020.

22 membres étant présents ou représentés, le Président déclare que l'Assemblée peut se tenir et rappelle l'ordre du jour indiqué dans la convocation.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport Moral 2019
- Rapport financier 2019
- Cotisations
- Election des administrateurs sortants
- Bilan partiel des activités 2020
- Perspectives 2021
- Questions diverses

### **1° Rapport moral du Président**

Notre Association a poursuivi cette année ses activités principales dans des conditions particulières dues au contexte sanitaire exceptionnel.

Cela nous a obligé à réduire la voilure afin de pouvoir proposer malgré cela nos activités à nos membres.

Le Pot du Président, Le Trophée, La Fête de la voile ont bien eu lieu et c'est l'essentiel car sinon nous risquions de démotiver les bénévoles et de nous faire oublier auprès des participants.

Je tiens donc à remercier pour cela tous ceux qui nous ont aidé, que ce soit de manière permanente ou occasionnel, tous ont leur rôle à jouer et c'est ce qui constitue notre association.

Je retire des adaptations de cette année qu'il y a non seulement des améliorations à apporter mais également des adaptations à faire et nous verrons cela dans les perspectives 2021 qui est pour moi la partie la plus importante de cette assemblée générale. En effet après avoir validé l'année 2019 dont le bilan tant des activités que de la finance est bon, il est important de préparer l'année 2021 en prenant en compte les avis des membres. Je remercie donc tous ceux qui sont ici ce soir pour nous soutenir dans cette démarche.

Quels constats pouvons-nous faire à ce jour de notre association :

- Un programme bien intégré dans l'ensemble des activités de l'été à Belle Ile
- Des participants appréciant l'esprit convivial de nos activités aux activités très s
- Un soutien des collectivités et de notre partenaire principal
- Une équipe soudée de bénévoles

Nous pourrions dire que tout va bien et qu'il n'y a rien à changer mais cela nous amène à la sclérose et à terme la disparition.

Pour cela, la seule solution consiste à faire entrer dans l'équipe dirigeante de nouveaux administrateurs motivés comme nous pour perpétuer à Belle Ile l'organisation de régates pendant l'été à Belle Ile.



# Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile

## Mercredi 19 Août 2020

Nous ne leur demandons pas de nous remplacer tout de suite mais de nous aider dans l'organisation et de nous apporter de nouvelles approches. Bien entendu à plus ou moins court terme il faudra qu'ils nous remplacent au fur et à mesure

Je serai très confiant sur la pérennité de notre association si cela se réalise. En ce qui me concerne je suis aux manettes depuis très longtemps et je ne le fais que parce nous sommes une équipe soudée. C'est ce qu'il convient de faire évoluer dans cet esprit et un moment ou un autre je viendrai naturellement à la conclusion qu'il convient de laisser la place avec l'esprit tranquille.

**Quitus Moral** : (Majorité simple)

Vote : Contre. 0 Abstention 1 (Trésorier), le rapport moral 2019 est approuvé

### **2° Rapport d'activités 2019**

#### **1° Point sur adhésions 2019 : 61**

En augmentation régulière depuis 5 ans

#### **2° Trophée « La Bien Nommée » 10<sup>ème</sup> édition**

- Celui-ci a eu lieu les 7 et 8 août et a réuni 26 bateaux monocoques et un multicoque. Niveau de participation similaire à celui de l'année dernière qui démontre le bien fondé du choix de la date fixe et de la zone de ponton réservé. A noter cette année une bonne couverture presse avec notamment un article dans Voiles Magazine grâce à l'action de notre responsable Presse Jacky LANOISELLE.
- Pour cette édition, beau temps et petit vent qui a permis à presque tous les bateaux de boucler le tour de Belle Ile avant 19H00, ce qui n'avait pas été le cas des deux dernières éditions. Le parcours en rade s'est déroulé également dans de très bonnes conditions avec une participation toujours un peu plus faible que le premier jour. Une centaine de plateaux repas ont été servis avec cette année une innovation : les plateaux, couverts et gobelets étaient en matière bio dégradable.
- Finalement très bonne ambiance et très bonne organisation facilitée par la mise à disposition d'une zone réservée sur les pontons flottants dans l'avant-port de Palais, même si cette formule n'a pas complètement été mise en œuvre en temps et en heure par la Capitainerie de Palais. Une mise au point est nécessaire pour la prochaine édition.
- Les bateaux ont été classés en trois catégories et conformément au nouveau règlement, c'est le bateau vainqueur dans la catégorie 2, TARA appartenant à Mr GRUET qui a remporté le Trophée avec 2 points. Etant à égalité de points avec le premier de la catégorie 1, FRACTAL appartenant à MR MORANE, les deux vainqueurs ont été départagés sur la base du meilleur résultat en temps compensé sur la Régate du Tour de Belle Ile. Comme d'habitude, de nombreux lots ont été distribués grâce aux dotations de nos partenaires.
- A l'occasion de cette remise de prix, plusieurs skippers venus de ports extérieurs nous ont confirmés leur souhait de revenir pour la prochaine édition et de faire venir d'autres bateaux.

Quelques améliorations à prévoir :



## **Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile** **Mercredi 19 Août 2020**

- Un skipper a regretté que le bateau le plus rapide en temps réel ne soit pas récompensé.
- Cagnards : Difficiles à lire de loin, ceux-ci sont souvent mal accrochés dans les filières. Problème également de récupération pour ceux qui ne participent pas au deuxième jour. A noter qu'un jeu n'a pas été restitué car le concurrent l'a malencontreusement jeté à la poubelle malgré la caution versée !

### **2° Fête de la Voile aux Grands Sables**

- Celle-ci a eu lieu le 11 août devant la plage des Grands Sables selon la même formule que les années précédentes pour les dériveurs, les multicoques et les Paddle.
- Participation en forte hausse par rapport à l'édition précédente avec 26 bateaux contre 13 en 2017 pour les dériveurs et multicoques. Celle des paddles également en hausse avec 21 équipes. Cette meilleure participation est due aux meilleures conditions météo et aux actions de communication de Nicolas Vuillermet en charge de cette fête de la mer.
- Les vainqueurs des régates sont en catégorie Multicoques Mr MORTEVIELLE et dériveurs Valentin HELLE déjà vainqueur en 2018. Le Trophée des Familles a été de nouveau remporté par la famille HELLE.
- Bien que cette journée ait été très appréciée des participants, nous avons souffert de quelques problèmes d'organisation. Tout d'abord, nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver un deuxième bateau pour le comité de course, et nous tenons à remercier François POITRINAL qui a rejoint l'organisation au dernier moment. Les membres du comité de course n'étaient pas assez nombreux pour faire face au nombre de bateaux inscrits et gérer précisément le pointage. A cela s'est ajouté pour la manche de l'après-midi un changement de procédure de départ tardif et une intervention de la sécurité pour remorquer un OPTIMIST en difficulté. Le résultat est un pointage des bateaux non fiable pour la manche de l'après-midi pour les multicoques. Un classement a été malgré tout effectué mais ne reflète probablement pas les performances de tous les bateaux sur le total des deux manches.  
Même si l'ensemble des concurrents viennent pour passer un bon moment, il est indispensable que nous en tirions les leçons pour une meilleure organisation l'année prochaine. Idem pour les Paddles.
- La distribution des prix dotés par de nombreux partenaires Bellilois, s'est déroulée dans une ambiance très sympathique devant HORIZON notre partenaire principal sans qui cette journée de la Fête de la Voile ne pourrait avoir lieu.

### **4° Vie associative :**

#### **Pot du Président :**

- Une quarantaine de membres se sont retrouvés le 4 Août chez le Président à Sauzon afin de préparer les activités à venir autour d'un apéritif convivial

#### **Dîner d'été :**

- Vendredi 16 Août au restaurant Corto Maltese à Palais avec 34 personnes participantes en hausse par rapport à l'année dernière. Un apéritif avait été servi à l'issue de l'Assemblée Générale dans la salle Omnibus à Palais.

#### **Dîner d'hiver :**

Il avait été prévu le 6 Décembre au restaurant « Les Grandes Marches » à Paris puis reporté d'une semaine. Nous avons dû finalement l'annuler en raison du contexte (Gilets jaunes ; grèves des transports) au grand regret de ceux qui s'étaient inscrits.



# Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile

## Mercredi 19 Août 2020

### 3° Rapport financier du Trésorier -voir pièces jointes-

#### Commentaires

Le Trésorier a présenté uniquement le rapport synthétique ci-joint. Les rapports plus détaillés sont disponibles auprès de lui sur demande. On constate :

- Solde des mouvements 2019 : excédent de 612€ qui se décompose de la manière suivante :
  - o Cotisations : 1295€
  - o Solde Trophée : - 81€
  - o Solde Fête de la Voile : - 109€
  - o Vente produits SNBI: + 360€
  - o Solde vie associative (adhésions, repas, administratif...) : - 1093€
  - o Divers : +50€
  
- Solde de trésorerie créditeur en compte courant s'élève **1494€** et **8663€** placé sur livret A.

Le trésorier propose d'affecter une partie de ce bénéfice à un don à la SNSM (500€)

#### **Quitus Financier** : (Majorité simple)

Vote : Contre. 0 Abstention 1 (Trésorier), le rapport financier 2019 est approuvé

Notre Trésorier a fait le point sur les stocks de marchandises en vente :

- Casquettes : Aucune
- Guidons au prix de vente de 20€
- Polos : au prix de vente de 40€

Mandat est donné au Bureau pour renouveler le stock de casquettes.

### 4° Proposition de cotisations pour l'année 2021

Compte tenu de ces résultats financiers, il a été proposé à l'Assemblée de maintenir la grille de cotisations actuelle qui est la suivante :

- Cotisation individuelle : 15€
- Cotisation couple : 25€
- Cotisation famille (couple + enfants à charge) : 30€
- Cotisation journée : 5€

Après discussion, cette proposition est soumise au vote :

Vote : Contre 0 – Abstention 0 - cette grille de cotisations est adoptée à l'unanimité.

### 5° Renouvellement du Conseil

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration est composé de six à douze Administrateurs dont le mandat est renouvelé tous les ans. Tous les mandats des Administrateurs sont donc à renouveler lors de cette Assemblée.

Les Administrateurs actuels ont confirmé leur acte de renouvellement de leur candidature à l'exception de Chantal DEGARDIN et Nicolas VUILLERMET.

Le Président remercie chaleureusement les administrateurs qui ne se représentent pas pour leur dévouement lors de leur mandat qui s'achève. Il demande ensuite aux membres de l'Assemblée s'il y a d'autres candidats : Guillaume DUPONT NIVET et Philippe GARNIER proposent leurs candidatures,

# Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile

## Mercredi 19 Août 2020

Sont donc candidats :

Patrick TOUSSAINT, Eric SEYNAVE, André RISMONT, Patrick HADENGUE, Jacky LANOISELLE, Christian DEGARDIN, Guillaume DUPONT NIVET, Philippe GARNIER, Stéphane THIENOT.

Le Président propose de voter pour la liste des candidats dans son ensemble.

Vote Contre 0 - Abstention 0 - cette liste est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration 2019 / 2020 est donc composé des membres suivants : Patrick TOUSSAINT, Eric SEYNAVE, André RISMONT, Patrick HADENGUE, Jacky LANOISELLE, Christian DEGARDIN, Guillaume DUPONT NIVET, Philippe GARNIER, Stéphane THIENOT.

Le Conseil d'Administration s'est réuni après l'Assemblée Générale pour constituer le Bureau qui est le suivant :

Stéphane THIENOT : Président

Patrick TOUSSAINT : Secrétaire

Eric SEYNAVE : Trésorier

Les membres du Bureau, ci-dessus désignés, sont habilités à intervenir dans la gestion quotidienne de la SNBI (signature de documents financiers et intervention sur le compte bancaire).

Différentes activités sont sous la responsabilité des Administrateurs suivants :

Presse : Jacky LANOISELLE

Communications : Philippe GARNIER

Activités voiles : Guillaume DUPONT NIVET

Activités bateaux moteur : Patrick HADENGUE

Vie associative : André RISMONT

Logistique : Christian DEGARDIN

### **6° Bilan partiel des activités 2020**

- **Pot du Président** : Dimanche 2 Aout

Compte tenu du contexte sanitaire en cours, le pot du Président n'a pu se tenir à son domicile compte tenu du manque d'espace nécessaire à la distanciation, il s'est tenu chez Hubert et Danielle Tardieu à Palais. Une quarantaine de participants ont participé et ont beaucoup apprécié l'ambiance et l'accueil ce moment privilégié du début de nos activités d'été.

- **Trophée « La Bien Nommée »** : 7 Aout

Le programme avait été adapté cette année afin de tenir compte également du contexte sanitaire, une seule journée de régates et pas de pique-nique.

Comme les années précédentes, les régatiers disposaient d'une zone réservée devant la Capitainerie et l'accueil a été excellent de la part du personnel du port.

La régates a réuni 17 bateaux, nombre en forte diminution par rapport à l'année précédente qui peut s'expliquer par les raisons suivantes :



## Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile Mercredi 19 Août 2020

- Date en conflit avec le Challenge KERVILER organisé par la SNT les 8 et 9
- Prévisions de vent faible
- Communication moins importante

Le départ a été donné malgré le peu de vent et un courant contraire pour un parcours réduit entre Palais et Sauzon qui a permis aux équipages de régater malgré ces conditions difficiles.

La remise des prix a eu lieu sur le quai de Palais devant les bureaux de la compagnie Océane en présence de trois maires de Belle Ile et de 4 députés dont celui du Morbihan Jimmy PAHUN qui faisait partie de l'équipage du bateau GAME BOY (F45) skippé par Mr Olivier MOTTE vainqueur dans la catégorie 2 (6 bateaux).

Le vainqueur de la catégorie 1 (9 Bateaux) est le bateau ISLATTE skippé par Mr Pascal DESCHEEMAKER.

Les lots aux premiers ont été remis par Christophe et Myriam NICERON de LA BIEN NOMMEE et Benoit GUIZARD pour le DOMAINE GUIZARD.

L'organisation s'est bien passée même si des leçons doivent être tirées pour la prochaine édition que nous verrons dans les perspectives 2021

### - **Fête de la voile** : Dimanche 16 Août 2020

L'organisation de cette journée avait été adaptée également afin de tenir compte du contexte sanitaire et la course des PADDLE avait été retirée du programme.

Malgré cela 34 inscriptions en Multicoques (18), Dériveurs (11), 3 OPTIMIST et PLANCHE A VOILE (2)

Cette participation en forte hausse est due aux bonnes conditions météorologiques mais également à la très bonne communication faite directement sur la plage avec la distribution de FLYER en plus des affiches. A noter également une implication plus importante de régatiers dans l'organisation ce qui était souhaité par le conseil d'administration.

En revanche, nous avons été victime du succès de cet événement, nous n'attendions pas autant de participants et de nombreuses améliorations sont à prévoir pour l'année prochaine au niveau des inscriptions, du comité de course, des classements etc.. Nous verrons également ces propositions dans les perspectives 2021.

### - **Dîner d'été** : Vendredi 19 Août au restaurant Nautilus de l'hôtel Cardinal avec 34 personnes inscrites

### - **Dîner d'hiver** : La date du 10 décembre prochain a été retenue au restaurant LES GRANDES MARCHES Place de la Bastille à Paris où devait avoir lieu le dîner 2019.

### - **7° Perspectives 2021**

#### - **Trophée « La Bien Nommée » :**

- Principes

Les leçons tirées de la formule adoptée pour l'édition 2020 nous amène à proposer les approches suivantes :

#### 1<sup>ère</sup> Approche

- Un Trophée sur une seule journée car il permet de se concentrer sur une seule régata et d'éviter l'érosion du deuxième jour. On peut alors mieux communiquer autour du « Vrai Tour de Belle Ile »



# Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile

## Mercredi 19 Août 2020

- Une régates proposée le lendemain (Palais Sauzon)

### 2<sup>ème</sup> Approche

- Régate de ralliements la veille La Trinité / Palais (si nous avons un partenariat avec la SNT par exemple) et Sauzon/ Palais
- Trophée sur une seule journée le lendemain
- Possibilité de donner un départ également le lendemain pour un tour de Belle ile si celui-ci n'a pas pu avoir lieu

### Remise des prix

- Le soir de la régates du TROPHEE sur le quai de Palais
- Classement régates de ralliement différent du Trophée
- Un Trophée par catégorie

### ○ Logistique

- Pré-inscription au plus tard deux jour avant la régates du Tour de Belle Ile.
- Nécessité d'avoir un deuxième bateau pour la sécurité du Tour de Belle ile (si possible semi rigide)

### ○ Dates : Essayer de garder les mêmes dates si celles-ci sont compatibles avec les autres régates de la région (surtout celles organisées par La Trinité)

### ○ Communication : Tirage de Flyers à distribuer la veille et l'avant-veille aux bateaux de Palais et de Sauzon

### ○ Parcours : Suggestions ?

### ○ Cagnards : Cela nous limite à 29 Bateaux pour l'instant.

### ○ Partenaires : Nous espérons que la situation économique en 2021 permettra à notre partenaire principal La Bien Nommée de continuer le partenariat

## - **Régates Grands Sables :**

### ○ Date : A priori le 15 Aout

### ○ Logistique :

- Trois bateaux sont nécessaires : Un pour le comité de course et deux sur l'eau afin d'assurer la sécurité et un meilleur pointage
- Inscriptions au plus tard la veille de la régates par Internet et limitation du nombre (40 bateaux)
- Parcours Optimist et Planche à voile différents

### ○ Comité de course

- Renforcer celui-ci avec des personnes connaissant les types de bateaux
- Séparer l'administratif qui ne doit pas être sur le bateau comité
- Sécuriser les pointages à l'arrivée par un enregistrement vocal (Temps et nom du Skipper)

## - **Activité Bateaux à moteur :**

Y a-t-il des bateaux intéressés ?



# Assemblée générale Société Nautique de Belle Ile

## Mercredi 19 Août 2020

- **Diner d'été et d'hiver** : Lieux et dates à définir ultérieurement.

L'Assemblée n'ayant plus d'autres points à l'ordre du jour, le Président a levé la séance à 20h00 avant le verre de l'amitié.

**La Secrétaire** :

Chantal DEGARDIN

**Le Président** :

Stéphane THIENOT

